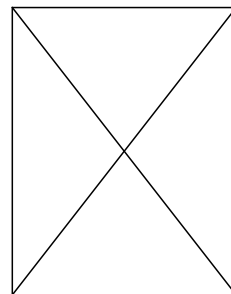




Conservatoire à Rayonnement Communal

Théâtre Musique Danse Marie-Alexandre Guénin

Formulaire d'inscription



2 route de Mons
59600 MAUBEUGE
Tel : 03 27 65 51 11
Contact : conservatoire@ville-maubeuge.fr
www.ville-maubeuge.fr

Année scolaire 2026/2027

A remettre avant le **04/07/2026**

Responsable légal		Numéro	
Civilité	Nom	Prénom	
Adresse 1	Adresse 2	Adresse 3	
CP Ville	Tél domicile	Tél pro	
Mobile	E-mail		
Profession	Assurance RC	N° de contrat	
DRE	Quartiers		

Responsable légal 2			
Civilité	Nom	Prénom	
Adresse 1	Adresse 2	Adresse 3	
CP Ville	Tél domicile	Tél pro	
Mobile	E-mail		
Profession			

Elève		Numéro	
Civilité	Nom	Prénom	
Adresse	Adresse 2	Adresse 3	
CP Ville	Tél domicile	Mobile	
E-mail		Inscrit depuis	
Date naiss.	Lieu naiss.	Niveau scol.	
Etabl scol.	Décharge m...	Paiement ef...	

Indiquez ci-dessous les cours auxquels vous souhaitez éventuellement vous inscrire.

Veuillez fournir les documents nécessaires en septembre.

I. Décharge médicale : (CONFIDENTIEL)

Allergies (préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir):.....

Conservatoire à Rayonnement Communal

Théâtre Musique Danse Marie-Alexandre Guénin



Formulaire d'inscription

2 route de Mons
59600 MAUBEUGE
Tel : 03 27 65 51 11
Contact : conservatoire@ville-maubeuge.fr
www.ville-maubeuge.fr

.....
.....
Recommandations utiles : (port de lunettes, lentilles, appareil dentaire ou auditif, besoins éducatifs particuliers, etc...)
.....

DIA (Dispositif d'Inclusion Artistique) : le conservatoire propose un dispositif permettant de mettre en place des aménagements pour les élèves ayant des besoins pédagogiques spécifiques. Une référente handicap est disponible pour toute demande d'information : camille.muller@ville-maubeuge.fr.

Votre enfant a-t'il des besoins spécifiques ? OUI / NON

Je soussigné(e) responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'équipe pédagogique à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires selon l'état de santé du mineur.

II Autorisation d'utilisation des données personnelles pour la continuité pédagogique durant le parcours artistique de l'élève :

J'AUTORISE JE N'AUTORISE PAS

III Engagement de l'élève et de ses parents (responsable légal):

Par cette inscription, nous souscrivons aux engagements suivants envers le conservatoire:

- être assidu
- participer aux auditions et concerts proposés par les professeurs
- participer aux évaluations proposées par le conservatoire
- respecter le règlement des études et le règlement intérieur de l'établissement
- en cas d'absence de l'élève (enfant ou adulte), nous nous engageons à avertir par téléphone le conservatoire aux heures d'ouverture ou par mail à l'adresse : conservatoire@ville-maubeuge.fr ainsi que le(s) professeur(s) concerné(s).

Conservatoire à Rayonnement Communal

Théâtre Musique Danse Marie-Alexandre Guénin



Formulaire d'inscription

2 route de Mons
59600 MAUBEUGE
Tel : 03 27 65 51 11
Contact : conservatoire@ville-maubeuge.fr
www.ville-maubeuge.fr

Contrat de cession de droit à l'image

Entre :

Mme, Mlle, M élève

Sous la responsabilité légale de Mme, M

demeurant.....

ci-après dénommé « le Participant »

et

Le Conservatoire à Rayonnement Communal Agréé Musique-Danse-Art dramatique M.A.Guénin, 2 route de Mons 59600 MAUBEUGE, Téléphone : 03 27 65 51 11 - Courriel : conservatoire@ville-maubeuge.fr représenté par son directeur en exercice, ci-après dénommé « la ville de Maubeuge »

Le Participant et le Conservatoire à Rayonnement Communal Agréé étant ci-après collectivement dénommés « les Parties »

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles le Participant accepte gracieusement de participer à des séances de photographies prévues au cours de l'année scolaire et cède à la ville de Maubeuge le droit d'utiliser son image résultant de photographie(s) prise(s) lors de séances de travail, de concerts ou toutes prestations de promotion culturelle.

Ainsi par l'effet des présentes et en vertu de l'article 9 du Code civil, le Participant autorise la ville de Maubeuge à fixer son image et à la reproduire et/ou représenter à des fins de communication institutionnelle.

Article 2 : Droits cédés

Ainsi par l'effet des présentes pour la durée et le territoire visés à l'article 3 ci-dessous, le participant autorise - la fixation de son image dans le cadre des photographies prises au cours des reportages précités et la reproduction de son image ainsi fixée par tous procédés techniques connus ou inconnus à ce jour (graphique, photographique, numérique, etc.), sur tous supports (et notamment le journal de la ville, la newsletter, tout support que la ville de Maubeuge serait amenée à utiliser ou créer dans le but de sa promotion, etc.) sur tous formats, pour un nombre illimité d'utilisations, en intégralité ou en partie, ensemble ou séparément, aux fins de communication institutionnelle.

- la communication au public de son image ainsi fixée et reproduite, en tout ou en partie, au travers de tout moyen de diffusion, connu ou inconnu à ce jour, et notamment communication par voie électronique (site internet, Extranet, Intranet, etc., quel qu'en soit le format (html, Imode, etc.) quel qu'en soit le vecteur et l'appareil de réception, ainsi que par mise à la disposition du public quel que soit le procédé analogique ou numérique (et notamment downloading, uploading, etc.) ou le mode de transmission audiovisuel ou téléphonique mobile ou fixe utilisé.

Conservatoire à Rayonnement Communal

Théâtre Musique Danse Marie-Alexandre Guénin



Formulaire d'inscription

2 route de Mons
59600 MAUBEUGE
Tel : 03 27 65 51 11
Contact : conservatoire@ville-maubeuge.fr
www.ville-maubeuge.fr

Article 3 : Territorialité et durée de la cession

La présente cession de droits est consentie

- pour une exploitation dans le monde entier
- pour une durée illimitée à compter de la date de signature du présent contrat.

Les éventuelles légendes et commentaires accompagnant le cas échéant la reproduction ou la représentation de l'image totale ou partielle du Participant dans les conditions visées ci-dessus ne porteront pas atteinte à la réputation ou à la vie privée du Participant.

Article 4 : Rémunération

La participation du Participant aux séances photos et la cession de ses droits telle que prévue aux articles 2 et 3 ci-dessus est accordée à titre gracieux.

Article 5 : Garanties

Le Participant ne fait aucune réserve ni restriction sur la(les) photographie(s) visées à l'article 1er ni sur les droits d'utilisation mentionnés aux articles 2 et 3 du présent contrat.

Article 6 : Litiges

Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable tout litige qui pourrait survenir dans le cadre du présent contrat. En cas de désaccord persistant, le TGI de Maubeuge sera compétent et le droit français seul applicable.

Les informations recueillies dans ce formulaire, avec votre consentement explicite, ont pour finalité la gestion de votre droit à l'image dans le cadre de vos activités au sein du Conservatoire de Maubeuge, ainsi qu'à des analyses statistiques. Les données personnelles font l'objet d'un traitement informatique, dont le traitement est rendu nécessaire pour l'exécution d'une mission de service public. Les destinataires de ces données sont la direction de l'établissement ainsi que ses agents. Conformément à la réglementation européenne dite RGPD et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits auprès des agents du Conservatoire ou contacter la Déléguée à la Protection des Données (DPD/DPO) de la Ville, par courriel dpo@ville-maubeuge.fr. Après nous avoir contactés, si vous estimez malgré tout que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

Date et signature du responsable légal